



**EXTRAIT DE DELIBERATION  
DU COMITE SYNDICAL  
du 22 Mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 22 mars à 9h45, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Teddy REGNIER, Rémi PITRE, Jean RONSIN, André LAITU, Pascal HERVE (suppléant de M. GEORGET), Jean-Claude BELINE, Yann SOULABAILLE, Jean-Francis RICHEUX,

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Marie-Edith MACE, Emmanuelle ROUSSET, Messieurs Régis GEORGET, Georges DUMAS, Patrick HERVIOU, Guillaume PERRIN, Marcel le MOAL, Christian SORIEUX.

Pouvoir :

- de Madame Marie-Edith MACE à Monsieur Michel DEMOLDER
- de Monsieur Guillaume PERRIN à Monsieur Jean-Francis RICHEUX

Assistaient également : Messieurs Charles LERAY Paierie Départementale, Monsieur Yvon MELLET du SIEFT, Messieurs Antoine DECONCHY, Olivier VINCENT et Camille SIMON, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

**Secrétaire de séance : Michel DEMOLDER**

**Nombre de Membres du Comité présents : 10**

**Nombre de Membres du Comité votants : 12**

Date de la convocation : le 15 mars 2024

**N°24/03-11 Création d'un poste permanent d'ingénieur économies d'eau**

## Comité syndical du 22 mars 2024

### N°24/03-11 Création d'un poste permanent d'ingénieur économies d'eau

Rapport,

Vu la loi N°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la nécessité d'assurer les missions « économies d'eau » :

- de piloter les politiques d'économies d'eau du SMG-Eau35 et
- de mettre en œuvre l'assistance technique auprès des adhérents.

Considérant qu'il s'agit d'un poste à forte technicité, qui comprend également des missions d'intervention auprès des partenaires du SMG-Eau35 en matière d'aménagement du territoire (SCOT, Conférence Breillienne de l'Eau) et de grand cycle de l'eau (SAGE, études HMUC), justifiant un poste A technique.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers Collègues, de bien vouloir :

**1°) CREER** un emploi d'ingénieur à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, pour :

- Piloter les politiques d'économies d'eau, principal axe du nouveau schéma départemental pour lequel des objectifs précis ont été fixés
- Développer les actions menées par le SMG-Eau35 sur la connaissance des consommations par type d'abonnés et sur l'accompagnement des acteurs professionnels du départemental (industries, agriculteurs, PME)
- Mettre en œuvre l'assistance technique auprès des adhérents
- Favoriser les retours d'expériences sur les actions menées localement en matière d'économies d'eau par les particuliers et les communes

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux titulaires ou sur liste d'aptitude.

2°) **INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget

3°) **AUTORISER** le Président à procéder à la nomination, à signer tous les documents relatifs à ce dossier et à procéder au recrutement.

**Membres en exercice : 17**

**Présent : 10**

**Votants : 12**

**Exprimés : 12**

**Pour : 10**

**Contre :**

**Abstentions : 2 (Monsieur Richeux et pouvoir de Monsieur Perrin)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

Fait à Rennes, le 22 mars 2024

Le Président,



J. Boivent

Joseph Boivent